Déclaration de Mme Nathalie Loiseau, ministre des affaires européennes, en réponse à une question sur la situation en Syrie et l'intervention militaire de la Turquie, au Sénat le 20 mars 2018.

2018-03-20

Monsieur le Sénateur, la chute d'Afrin dimanche, après deux mois d'offensive turque, marque une nouvelle escalade dans la tragédie que connaît la Syrie.

Vous l'avez dit, c'est un nouveau coup porté à une situation humanitaire déjà catastrophique : des dizaines de milliers de personnes sont déplacées ; celles qui restent se trouvent dans une situation critique, privées d'eau, d'électricité et de secours.

C'est aussi un coup porté - vous l'avez dit, Monsieur le Sénateur - à la campagne contre Daech, à laquelle les forces démocratiques syriennes ont apporté une contribution décisive. La France en a pleinement conscience, la France ne l'oublie pas. Leurs capacités doivent être préservées. Daech n'est toujours pas vaincu en Syrie.

C'est enfin un coup porté à la trêve humanitaire décidée par la résolution 2401 du conseil de sécurité des Nations unies qui exige une cessation des hostilités sur l'ensemble du territoire syrien.

La position de la France est constante. Les préoccupations de la Turquie concernant la sécurité de sa frontière ne doivent pas la conduire à une implantation militaire dans la profondeur du territoire syrien.

Nous ne ménageons pas nos efforts pour une désescalade des tensions dans le nord de la Syrie.

Dans l'immédiat, la Turquie doit aussi assumer ses responsabilités, faire cesser les pillages et les violences, empêcher l'implantation des groupes radicaux et assurer le libre retour dans des conditions de sécurité de la population civile déplacée.

Il faut aussi qu'une gouvernance représentative de l'ensemble des composantes de la société locale et de leurs aspirations soit mise en place.

Je le répète, seule une solution politique inclusive, c'est-à-dire incluant aussi les Kurdes est à même d'assurer la stabilité de la Syrie et la sécurité de ses voisins, dont la Turquie.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 27 mars 2018

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/205233-nathalie-loiseau-20032018-syrie-et-lintervention-militaire-turquie